

Bulletin d'information municipal

Lunery

et ses quartiers

Déc.

20
23

Informations horaires mairie et annexe

Mairie

02 48 23 14 20

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
mardi de 9h à 12h et de 15h à 18h
mardi et jeudi après-midi, seul le
service de l'accueil sera accessible

Annexe-Mairie

02 48 68 91 95

lundi de 9h à 12h
lundi, mercredi et vendredi
de 14h15 à 16h15

Lunery et ses quartiers

Le bulletin d'Information Municipal

Directeur de la publication :

Maire de Lunery

Place Jacques Georges - 18400 Lunery

02 48 23 14 20

mairie@lunery.fr

Mise en page :

Ernesto Teixeira

Impression :

Imprimerie Renaudon

36100 Issoudun

Dépôt légal :

Décembre 2023 - 800 ex.



LE MOT DE L'ÉLU

Chères Lunéroises, chers Lunérois, Mesdames et Messieurs,

L'année 2023 va se terminer, c'est avec un peu d'avance que je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à vous et à vos proches en mon nom et celui du conseil municipal.

Je suis agriculteur sur la commune de Lunery depuis de nombreuses années maintenant ; depuis 2020, je suis le troisième adjoint en charge des commissions « Travaux, urbanisme et sécurité routière » et « Appels d'offres ».

Nous sommes à la moitié du mandat que vous nous avez confié, et je pense que les prochaines années seront plus délicates à traiter.

Les sujets ne manquent pas, les projets non plus comme la remise en état des bâtiments communaux répondant aux nouvelles normes énergétiques ainsi que l'entretien de la voirie.

Malheureusement, nos bases financières se fragilisent à cause des départs programmés de l'usine Haier et de l'entreprise Ferrolac. Face aux nombreux imprévus et incertitudes, des choix difficiles en matière d'économies seront à réaliser.

Au sein de la commune, l'entretien des voies publiques et des espaces verts est une lourde tâche et difficilement maîtrisable depuis l'arrêt total des pesticides. Cela engendre effectivement une charge de travail supplémentaire aux employés municipaux du service technique.

Je vous donne rendez-vous le **jeudi 4 janvier 2024** pour partager un moment convivial à l'occasion des vœux de la municipalité.

Bruno PASQUET

3^{ème} Adjoint au Maire

VIE DES ÉCOLES

Spéléologie

Le vendredi 22 septembre, les élèves des classes de CM1 et CM2 se sont transformés en spéléologues...

« C'était trop bien quand on s'est faufilé dans la grotte ! »

« Nous avons aimé observer la calcite qui brillait et les stalactites. »

« Nous avons bien aimé passer dans des petits passages pour ramper et se salir... »

« Nous avons bien aimé habiller la maîtresse en tenue de spéléologue ! »

« Nous avons ramassé des pizzolites de fer. »

« C'était chouette d'observer les petites bêtes dans le microscope. »

Nous remercions vivement les spéléologues de Veaugues qui ont pris de leur temps pour venir à Lunery et proposer une journée complète aux enfants. Nous remercions également le comité des fêtes de Lunery qui nous a gracieusement prêté leur salle, ce qui nous a permis d'organiser cette merveilleuse journée dans les meilleures conditions.



Rugby



Lors de cette première période, nous avons eu un cycle « rugby » pour les CE1, CE2, CM1 et CM2, proposé par le comité départemental et le club de rugby de Lunery. Les classes ont bénéficié de 5 séances d'environ 1h15 pendant lesquelles les enfants ont pratiqué divers jeux pour appréhender les règles du rugby.

Tout le monde était enchanté !

Cour de récréation



Des nouveautés dans la cour de récréation cette année :

- un but de foot a été fixé,
- un panier de basket est pratiquement opérationnel,
- des trottinettes viennent s'ajouter aux jeux de cour.

Merci à la municipalité pour la fixation des structures et à la Récré Lunéroise qui nous a permis de financer l'achat de 8 trottinettes et du panier de basket.

Bien vieillir à Lunery

Pour cette nouvelle édition de « Bien vieillir à Lunery », chaque classe a accueilli des papis et des mamies pour travailler sur l'un des cinq sens :

- le goût par les CP : préparation d'un bon goûter (gâteau et salade de fruits),
- le toucher par les CE1 : atelier couture pour fabriquer un cœur tout doux,
- l'ouïe par les CE2 : fabrication de tambours et rythme,
- l'odorat par les CM1 : élaboration d'un parfum d'ambiance à la lavande,
- la vue par les CM2 : photographie et illusions d'optique.



Départ de Maryline

L'heure de la retraite a sonné pour Maryline le 30 juin 2023, jour de la fête des écoles de Rosières. Maryline a été embauchée comme ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) en septembre 2016 en petite section de maternelle au sein de l'école Gérard Jamet.

Elle a accompagné les enfants tant au niveau de la vie quotidienne que dans l'aide aux apprentissages ou encore en répondant à leurs besoins affectifs avec bienveillance.

Au nom de tous les enfants qui ont eu la chance de côtoyer Maryline, nous voulons également la remercier pour ses qualités humaines et professionnelles qui ont contribué à leur éducation.

Un verre de l'amitié offert par la Municipalité a été partagé mardi 26 septembre 2023 avec ses anciens collègues et toute sa petite famille réunis dans la salle Gérard Philippe de Lunery.

Nous lui souhaitons une longue et joyeuse retraite.



VIE COMMUNALE

Cérémonies du 11 novembre

Les commémorations du 11 novembre se sont tenues aux Monuments aux Morts et cimetières, à Rosières puis à Lunery. La Commune de Lunery a une particularité, celle d'avoir deux cimetières, deux églises, mais également deux monuments aux morts. L'armistice mettant fin à la première guerre mondiale le 11^e jour du 11^e mois, entre la France, ses alliés et l'Allemagne, a été commémorée ce samedi 11 novembre, en présence de Sylvain Joly, Maire de Lunery, accompagné de ses adjoints et des conseillers municipaux. M. Robert Beunache, président de la section locale des anciens combattants, M. Daniel Berger, porte-drapeau, M. Laurent Radoux, chef du centre de secours, et les sapeurs-pompiers de Lunery étaient également présents. Les enfants des écoles de Lunery ont entamé « Liberté, Égalité, Fraternité », extrait de « Elle me plait bien comme ça la France ! » Les Enfantsastiques Monsieur Nô, sous la direction de M. Thomas Antoine. De nombreux administrés ont rendu hommage à tous les morts pour la France, en assistant au dépôt de gerbes suivi d'une minute de silence et des lectures de M. le Maire et de M. Beunache. Après ces cérémonies, un vin d'honneur était offert par la municipalité salle Gérard Philippe.



ASSOS ET SOLIDARITÉ

La 3^e édition de « Bien vieillir à Lunery »



Nous avons vu des sourires éclatants, entendu des rires contagieux, goûté des saveurs inédites, touché la matière des souvenirs et respiré les parfums de notre belle région. Chaque activité nous a rappelé combien il est important de valoriser et d'apprécier nos aînés, porteurs d'une sagesse et d'une expérience sans pareilles.

Les instants intergénérationnels ont réchauffé les cœurs avec des ateliers et des repas partagés entre seniors et enfants des écoles maternelle et élémentaire de Lunery. Ces moments, reflets d'une communauté unie, montrent à quel point les échanges entre les âges sont précieux et enrichissants pour tous.

Mais comment ne pas mentionner le clou de cet événement ? La pièce de théâtre jouée avec brio par nos talentueux seniors ! Et ce, sous la houlette experte du comédien professionnel, Régis Maynard.



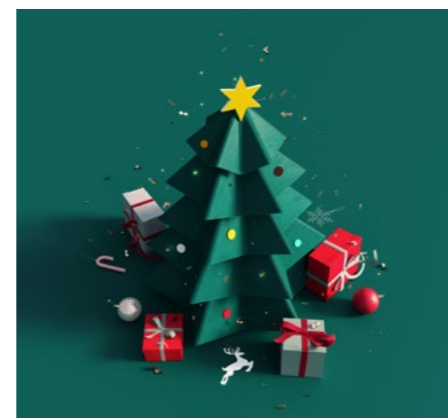
Ce fut un moment fort, riche en émotions et témoignant du potentiel et du talent que possèdent nos aînés.



Enfin, il serait impossible de conclure sans que le CCAS exprime une profonde gratitude à tous les intervenants qui ont partagé leur savoir et leur passion, ainsi qu'à tous les participants qui ont fait de cette semaine un véritable succès. Leur enthousiasme et leur engagement témoignent de la richesse des échanges et du désir partagé de bien vieillir ensemble.

Présentation des vœux

Sylvain Joly, Maire de Lunery et l'ensemble du Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux à la population qui aura lieu le **jeudi 4 janvier 2023 à 18h00** au Centre Gérard Philippe.



Rentrée des jeunes sportifs : Bilan de l'aide à la licence

Afin de soutenir les familles et les associations Lunéroises, le CCAS proposait une aide à la licence et aux loisirs pour les 15 mois-18 ans. Cette année 32 licenciés ont ainsi bénéficié d'une réduction de 10 € sur leur cotisation : 19 gymnastes, 7 footballeurs, 6 kick-boxers. Coût pour le CCAS : 320 €

La Commission du CCAS est heureuse d'avoir pu soutenir et encourager la pratique du sport pour les jeunes de notre commune et leur souhaite une belle année sportive !

2024

SYLVAIN JOLY MAIRE DE LUNERY,
ET SON ÉQUIPE MUNICIPALE

ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des
vœux qui aura lieu

JEUDI 4 JANVIER 2024
À 18H00
SALLE GÉRARD PHILIPPE

VIE ÉCONOMIQUE

Visite cruciale du site de Rosières : Lunery se mobilise pour préserver son patrimoine industriel

Le jeudi 9 novembre restera gravé dans la mémoire de la Commune de Lunery, une journée d'une importance capitale. Notre petite commune s'est réunie pour la visite du site de Rosières, témoin d'une histoire industrielle de plus de 150 ans. Cette visite a été le prélude à une réunion de suivi, où l'avenir de ce site emblématique était au centre des débats.



L'impact sur le budget municipal

D'emblée, il est essentiel de reconnaître que la fermeture imminente du site de Rosières aura des conséquences importantes sur le budget de notre commune. Nous avons longtemps bénéficié des retombées économiques de cette usine, et son départ ne sera pas sans effet sur nos finances. Il est impératif que nous prenions des mesures pour atténuer ces impacts sur notre budget municipal.

La chronologie d'une histoire industrielle en danger

Pour bien comprendre l'importance de cette journée, il faut se replonger dans les événements qui ont conduit à la situation actuelle. En 2018, le géant chinois Haier a déboursé la somme colossale de 475 millions d'euros pour acquérir le groupe Candy Hoover, comprenant le site de Rosières dans son éventail d'actifs. Cette acquisition avait suscité à la fois espoirs et inquiétudes parmi les travailleurs des Usines de Rosières.

En juin 2020, le président de Haier-Europe a annoncé la fermeture imminente de l'usine de Rosières, prévoyant de délocaliser la production à l'étranger. En janvier 2021, la production a cessé sur le site, entraînant la suppression de 72 emplois. Seule la logistique a continué de fonctionner, marquant un tournant dans l'histoire de Rosières.

Une nouvelle étape voit le jour le 24 septembre 2021 avec l'inauguration d'une plateforme logistique modernisée à Rosières.



Cet investissement de près de 2 millions d'euros a considérablement augmenté la capacité de stockage. Cependant, les inquiétudes quant à l'avenir du site persistaient.

En septembre 2023, Vincent Rotger, le président de Haier-France, a annoncé une nouvelle bombe pour la commune de Lunery. La fermeture totale du site est programmée pour le premier semestre 2024, entre février et mai. La logistique déménagera à La Chapelle Saint-Ursin, sans suppression d'emploi à priori, mais Haier souhaite vendre l'ensemble de ses biens situés à Rosières.

Ainsi, en mai 2024, se tournera une page significative de l'histoire industrielle de Lunery, marquant la fin d'une épopée commencée au XIX^{ème} siècle.

La mobilisation des acteurs locaux

Face à ces annonces préoccupantes, les élus de Lunery et d'autres représentants locaux se sont mobilisés pour défendre l'avenir de leur patrimoine industriel. La visite a réuni une impressionnante assemblée, composée d'élus de la Région Centre-Val de Loire appuyés par l'agence Dev'Up, du Département du Cher, de FerCher accompagnés par le Chargé de Développement Économique, de Lunery avec le Maire, 3 adjoints et la Secrétaire de Mairie, de la DRIEETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), ainsi que des représentants de l'entreprise Haier. Chacun apportait sa perspective et son engagement pour trouver des solutions aux défis posés par la fermeture du site.

Un appel au préfet pour préserver l'environnement

Une lettre du 19 septembre 2023, signée par le président de FerCher et moi-même en tant que Maire de Lunery, alertait le préfet sur la situation. Dans cette correspondance, nous avons mis en avant l'ancienneté du site de Rosières, les processus ainsi que les pratiques potentiellement polluants qui y ont été employés au fil des années. Nous avons également exprimé notre inquiétude quant à l'avenir du site après la fermeture annoncée.

Nous avons demandé instamment aux services de l'État de rester vigilants quant à la nécessité qu'Haier, qui dispose des capacités financières nécessaires, vende un site véritablement dépollué par ses soins. De plus, nous avons insisté sur l'importance de la déconstruction des infrastructures non utilisables, vétustes ou non conformes aux normes ou standards actuels. Cette démarche

visait à assurer que l'impact environnemental du site soit réduit au minimum, préservant ainsi la qualité de notre territoire pour les générations futures.

L'engagement en action

La visite du site et la réunion de suivi étaient des étapes cruciales pour l'avenir du patrimoine industriel de Lunery et pour chercher des solutions qui atténueront l'impact sur la communauté locale. Lunery reste résolue à préserver son histoire industrielle et à veiller à ce que les intérêts des travailleurs et du territoire soient pris en compte. Cependant, nous sommes conscients que le suivi du devenir du site demandera beaucoup d'énergie et de ressources pour les mois et les années à venir.

Nous continuerons à suivre de près cette situation, en espérant que des solutions équitables et durables émergeront pour le bien-être de notre territoire.

Par Sylvain Joly,
Maire de Lunery



DIVERS

Entretien des trottoirs

Le périmètre des actions à mener pour l'entretien des trottoirs par nos administrés peut varier. Il est souvent défini par un arrêté municipal. Il s'agit généralement des missions suivantes :

le nettoyage, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;

le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;

le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés ;

le déneigement, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux ;

en cas de verglas, des actions de prévention comme le salage, sablage ou mise en place de sciure pourront éviter des accidents ;

si le trottoir est endommagé et risque d'engendrer des accidents, c'est logiquement à la commune d'effectuer les réparations.

Faites-en la demande rapidement pour éviter tout incident.

Merci de prendre en compte ces remarques qui vous obligent.



Nouveau garagiste

L'ancien garage automobile « AVE » de Rosières a trouvé un repreneur, Ilyess Zaghla, 25 ans, florentais d'origine. Son rêve du plus jeune âge, devenir mécano, a enfin abouti.

L'ouverture officielle du nouveau garage « FI Motors » a eu lieu le lundi 27 novembre.

Notre jeune mécanicien propose à nos administrés le dépannage et remorquage, l'entretien et la réparation toute marque, la pose de pneumatiques, l'achat et la vente de véhicules d'occasion.

La partie motoculture est toujours présente.

Un site internet « FI Motors » verra le jour début 2024. Vous aurez la possibilité de créer votre propre compte qui vous permettra de prendre rendez-vous, d'obtenir une facture, d'avoir accès au carnet d'entretien de votre véhicule ou de consulter les véhicules disponibles à la vente.

Le garage est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le samedi de 8h00 à midi.

Vous pourrez contacter Ilyess au 07 83 45 47 05 ou par mail au fi-motors@outlook.fr

Bonne route à notre jeune garagiste.



MÉMO TRI

LE SAC JAUNE

LES NOUVEAUX

Films, pots et barquettes en plastique

A jeter dans le sac jaune

Toutes les bouteilles et flacons en plastique

Tous les emballages en cartons, briques alimentaires, cartonnets et cartons bruns peu volumineux

Tous les emballages métalliques, même les plus petits : boîtes, bidons, aérosols et cannettes en métal

NOUVEAU

Tous les papiers : journaux, revues, magazines, prospectus, enveloppes blanches

CONSEILS PRATIQUES

- > Ne pas embolter les emballages ménagers
- > Ne pas laisser les blisters sur les prospectus
- > Il est possible de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons plastiques
- > Les objets en plastique ne se trient pas
- > Ne pas déchirer les papiers en morceaux
- > Emballages : bien vidés, non lavés même sales et non imbriqués

A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE

- > Papiers peints (déchetterie)
- > Cartons volumineux (déchetterie)
- > Mouchoirs en papier (sac noir)
- > Ordures ménagères (sac noir)
- > Emballages en verre (colonne à verre)
- > Objets et appareils en plastiques (déchetterie)

En cas de doute, téléchargez l'application guide du tri en scannant ce QR code

consignesdetrif.fr Le site web

L'application Guide du Tri

MÉMO TRI

COLONNE À VERRE

CONSEILS PRATIQUES

- > Ne pas embolter les emballages en verre.
- > Enlever les bouchons ou capsules (plastique, métal et liège).
- > Ne pas déposer d'emballages en verre pleins.
- > Inutile de laver les emballages.

Tous les emballages en verre se trient en les déposant dans les colonnes à verre

LE VERRE NAÏT DU VERRE RECYCLONS-LE !

Verre blanc et coloré

Bouteilles, pots et bocaux en verre

UN DOUTE ?

Contactez le service déchets ménagers au **02 54 03 60 90**

Ne pas mettre dans la colonne verte :

- > Lampes, ampoules.
- > Assiettes et verre à boire.
- > Pots de terre (fleur).
- > Miroir.
- > Carrelage.
- > Vitre.
- > Capsules, bouchons et opercules (bac jaune ou ordures ménagères).

Commune de Lunery

samedi 16 décembre 2023

Décoration du Sapin de Noël de la commune

Végétaux, objets de récupération... Petits et grands laissez place à votre imagination, créez des décors et apportez les pour décorer le sapin communal.

Dépose ta lettre au Père Noël, n'oublie pas ton prénom, adresse, réponse garantie!!!

15h Décoration des sapins devant la mairie.

16h Goûter offert par la municipalité

INFORMATIONS PRATIQUES

Pharmacies de garde

du 10 au 31 décembre 2023

sous réserve de modification

Résogardes : 32 37

10 décembre

Pharmacie Goldaraz - 02 48 60 64 49

48, rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher

17 décembre

Pharmacie Antignac - 02 48 55 00 16

68, av. Gabriel-Dordain - St-Florent-sur-Cher

24 et 25 décembre

Pharmacie Mitteau - 02 48 25 64 98

1, rue de la Vallée Caillon - Plaimpied-Givaudins

31 décembre

Pharmacie Mijoin - 02 48 26 20 28

55, Grande Rue - Chârost

À ce jour, le planning des pharmacies de garde pour janvier est en cours d'élaboration.

Elles seront communiquées sur Intramuros.